



Bulletin trimestriel de la commune de Négrondes

Année 2012 Numéro 3 Le 9 juillet 2012

Conseil municipal

- Vote du budget
- Dernière aux Villages Truffiers
- Pays Thibérien
- Conteneurs semienterrés

Histoire

- Rugby et rail

Bon à savoir

- Olympiades des métiers
- Vacances : partir tranquille

Vie des associations

Informations pratiques





Avec l'arrivée des vacances, une petite promenade dans notre beau village et ses alentours afin de découvrir ou redécouvrir une partie de notre patrimoine.

Dans ce numéro :

			0
>	Sommaire – éditorial	P 2	9
	Comptes rendus des iions du conseil municipal trimestre 2012)	p 3	0 M
>	La page de l'école	p 5	
>	La vie des associations	p 6	7
>	Bon à savoir	p 8	U
>	Histoire histoires	P 9	,
>	Dates à retenir	p 10	/
>	Infos pratiques	p 11	pe



Prochaine parution: octobre 2012

<u>Impression</u>: SPP Périgueux Rue Thiers - 24000 Périgueux

Responsable de la publication : Claude Camelias

Conception, réalisation :

Commission Communication:

- responsable :

Patrick Fleurat-Lessard

- membres : M. Ambert, K. Caballero,

P. Dubin, I. Desgraupes, S. Tibur,

R. Chouat, L. Loncle.

Dépôt légal : décembre 2012

RAPPEL

A partir du 1er juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur (véhicule à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³), est dans l'obligation de justifier de <u>la possession d'un éthylotest.</u>

La liste des fabricants d'éthylotests certifiés "NF" est consultable sur le site du Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) en cliquant sur le lien suivant : www.lne.fr/fr/actualites/pdf/liste-ethylotests-certifies-nf.pdf

<u>Éditorial</u>

Chères Négrondaises, chers Négrondais,

Depuis bientôt deux ans, nous vous annoncions le projet de construction d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire de nos petits écoliers. Il va enfin se concrétiser puisque l'appel d'offres vient d'être lancé. Nous pouvons maintenant, sans optimisme exagéré, assurer que l'accueil des enfants se fera dans les nouveaux locaux, au plus tard, à la rentrée des classes de 2013.

Ce nouveau bâtiment sera érigé derrière la cantine, ce qui permettra de garantir la sécurité des enfants lors de leurs déplacements dans tout un périmètre.

Il contribuera à améliorer les conditions de vie des enfants scolarisés dans notre R.P.I. (Négrondes, Ligueux et Vaunac).

Pour ceux qui le souhaiteraient les plans sont consultables à la mairie.

Dans ce cadre de la recherche d'amélioration des conditions de vie sur notre canton de Savignac les Eglises, un diagnostic, piloté par la Mutualité Sociale Agricole a été réalisé. En partenariat avec le Conseil Général et les acteurs locaux elle lance une réflexion pour « Agir ensemble pour un mieux vivre ».

Si vous êtes intéressés, vous serez les bienvenus dans les groupes de travail qui vont se mettre en place, au dernier trimestre, pour définir des réponses à apporter.

Votre analyse de certaines situations et votre participation à l'élaboration de projets d'action contribueront à l'élaboration d'un Contrat de Développement Social Territorialisé (C.D.S.T) à mettre en place pour notre canton.

Nous sommes en été et donc entrés dans la période des marchés de nuit. Notre nouvelle communauté de communes, le Pays Thibérien, en a validé la poursuite afin que nous puissions continuer à donner l'occasion :

- à nos producteurs locaux de nous faire goûter les saveurs de leurs productions.
- à nos artisans de montrer la qualité de leur savoirfaire.

Profitons de cette opportunité pour nous retrouver le vendredi soir 13 juillet autour d'un plat « haricotscouennes à l'huile de noix » avant de suivre la retraite aux flambeaux qui nous mènera au feu d'artifice.

Bonne lecture et peut-être à vendredi soir.

Votre Maire, Claude Camélias

Réunions du Conseil Municipal

Réunion du 14 avril 2012

Présents : C. Camelias, Maire,

Mmes M. Ambert; K. Caballero; F. Decarpentrie;; D.Gourvat;

J. Mouret: H. Pradaux

MM. M. Bardy; P. Dubin;; P. Fleurat-Lessard; J-N. Grit;

J-R. Maury; J-J. Raynaud

Absents excusés: Mme C. Delamare,

M. D. Fleurat-Lessard (pouvoir à C. Camelias)
Secrétaire de séance : Françoise Decarpentrie

1. Approbation du compte-rendu du 15 mars 2012

Le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 15 mars 2012 est approuvé sans modifications

2. F.N.G.I.R.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources a été créé pour garantir aux collectivités les recettes qui provenaient de la Taxe professionnelle supprimée en 2011.

M. le Maire propose que ce fonds soit perçu directement par la Communauté de communes du Pays Thibérien plutôt que d'en déduire le montant de l'attribution de compensation perçue par la commune de Négrondes.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition.

3. <u>Disssolution de la Communauté de Communes des</u> Villages Truffiers

Les clés de répartition ont été fixées en accord avec M. le Trésorier de Boulazac. Un dernier Conseil communautaire validera les derniers éléments nécessaires pour boucler cette opération. Le budget communal sera présenté sans les résultats des comptes de dissolution

4. Vote du taux des 3 taxes

M. le Maire propose d'augmenter le produit fiscal attendu de 2%, ce qui donnerait les modifications suivantes :

- taxe d'habitation : de 9,69% à 9,88%

- taxe foncière sur bâti : de 19,68% à 20,07%

- taxe foncière sur non bâti : de 66,32% à 67,65%

Cependant, pour compenser le transfert de charges pour la prise en charge totale de la voirie, la Communauté de communes a décidé de prélever une taxe d'habitation de 1,3 %.

M. le maire propose donc de réduire d'autant le taux communal. Compte tenu des règles imposées créant un lien entre T.H. et T.F.N.B., les taux suivants sont proposés au vote du Conseil municipal :

	taux proposé	taux moyen départ ^{al}
Taxe d'habitation	8,85%	18,94%
Taxe sur bâti	20,07%	26,65%
Taxe sur non bâti	60,57%	85,28%

Les taux proposés sont approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal.

5. Budget principal

Le budget proposé s'équilibre à 611 281,60 € en section de fonctionnement et à 450 903.79 € en section d'investissement.

En investissement, sont prévues la mise en route du chantier de construction du bâtiment d'accueil péri-scolaire (garderie) et la poursuite des mises aux normes indispensables pour garantir la sécurité dans les bâtiments communaux.

6. Budget assainissement

Une nouvelle tranche de nettoyage et curage du réseau va être lancée. Des canalisations implantées sur des terrains privés et gênant la construction d'une habitation devront être déplacées. Un nettoyeur haute pression sera acheté.

Le budget proposé qui s'équilibre à 197 332,14 € en section d'exploitation et à 199 657,80 € en investissement est voté à l'unanimité du Conseil municipal.

7. Personnel communal

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal approuve la titularisation de Mme Marie-Laure Malemanche au poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps partiel à compter du 1er mai 2012.

8. Service Intercommunal d'Action Sociale (SIAS)

Un tiers du montant de la vente des concessions au cimetière était perçu par le comité Communal d'Action Social de Négrondes. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide que ce reversement se fera désormais au profit du SIAS du Pays Thibérien.

9. Questions diverse

a) Traversée de Négrondes par la RN 21 (J.R.Maury)

Suite à la visite de responsables de la DIRCO, en prévision des travaux de réfection de la RN 21, des propositions sont à noter :

- Limitation de vitesses :

Seule la portion du panneau Négrondes (entrée nord) à la station essence sera maintenue à 50 km/h.

De la station à la fin de la Z.A.E (côté sud), la limitation serait portée à 70 km/h.

- Aménagements proposés :

Un ilot central pour l'intersection nord et un tourne à gauche au niveau de la station seront étudiés. L'abri des élèves pourrait être déplacé.

b) E.P.I.C. tourisme (Patrick Fleurat-Lessard)

Le budget s'est avéré difficile à établir, la subvention apportée par la communauté de communes pourra donc être réajustée. Des investissements indispensables sont prévus dans le local d'accueil tourisme de St Jean de Côle.

Les ventes devront être développées dans les boutiques (Thiviers et Saint Jean de Côle)

Le guide des hébergements a été réédité et intègre les nouvelles communes. La taxe de séjour (calculée par personne et par nuitée à un taux variant en fonction du classement de l'hébergement) sera appliquée sur tout le territoire.

Réunions du Conseil Municipal

c) Commission enfance du Pays Thibérien (Danièle Gourvat)

Le fonctionnement du Centre de loisirs, sur deux sites, Thiviers et Sorges, a été présenté à toutes les communes de la communauté.

Le Centre de loisirs n'est fermé que pendant les congés scolaires des vacances de Noël.

L'augmentation, chaque année, de la participation de la communauté de communes pour financer son fonctionnement a amené la commission à engager des réflexions pour trouver des solutions afin de réduire le déficit chronique.

Réunion du 31 mai 2012

Présents : C. Camelias, Maire,

 $\label{eq:mmesmap} \mbox{Mmes M. Ambert} \; ; \; \mbox{K. Caballero}; \; \mbox{F. Decarpentrie}; \; \mbox{D.Gourvat};$

J. Mouret; H. Pradaux

MM. M. Bardy; P. Dubin;; P. Fleurat-Lessard; J-N. Grit;

J-R. Maury; J-J. Raynaud

Absent excusé : David Fleurat-Lessard (pouvoir à C. Camelias)

Secrétaire de séance : Patrick Fleurat-Lessard

1. <u>Approbation du compte rendu de la réunion du 12</u> Avril 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. <u>Conseil Communautaire du Pays Thibérien du 21 mai</u> 2012

Ont été approuvés :

- le tarif de vente des terrains de la ZAE de Négrondes fixé à 8€/m².
- les tarifs du fauchage et du curage des fossés fixés à 0,33€/ mètre linéaire.
- la subvention à recevoir de l'Agence de l'Eau qui s'élève à 20 244€
- le versement du FNGIR de la commune de Négrondes à la Communauté de Communes du Pays Thibérien accepté pour un montant de 85 833 € pour 2012 (voir délibération municipale du 12/04/2012)
- l'élection des délégués au SMCTOM proposés par les communes.
- les tarifs de la taxe de séjour applicable sur l'ensemble des hébergements des communes de la CCPT.

3. <u>Conseil Communautaire de la Communauté des</u> Villages Truffiers du 29 Mai.2012

Actif et passif de clôture ont été répartis suivant les clefs votées antérieurement dans le traité de dissolution.

Le règlement sera effectué (tant en recettes qu'en dépenses) lorsque les derniers frais de fonctionnement seront réglés et les dernières subventions perçues.

4. Enlèvement des ordures ménagères dans le bourg

Des conteneurs semi-enterrés fournis par le SMCTOM pourraient être installés sur 2 sites.

- angle du parking salle des fêtes Audebert
- bas de la rue de l'école (derrière la haie).

Une décision sera prise ultérieurement après demande de précisions auprès du SMCTOM.

5. ZAE Fontanille

Pour la construction du parc solaire, la commune doit demander une dérogation pour construire à partir de 35 m de la RN 21. Le CM autorise le Maire à consulter des bureaux d'étude pour le traitement de ce dossier.

6. Crédits au budget assainissement

Accord du Conseil Municipal pour ouverture de crédits pour travaux.

7. Révision des loyers

Ils passeront pour

- le salon de coiffure de 163,39 € à 174,58 € au 1/07/2012
- le logement de la rue des Fours à Chaux de 179,75€ à 183,77€ au 1/09/2012
- le logement de l'École de 490,23 € à 501,26 € au 1/09/2012. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

8. Questions diverses

a) Dématérialisation des actes administratifs

Abonnement annuel de 120 € H.T. auprès du prestataire (tiers de confiance) + formation initiale à 106 € H.T.

Ce mode de transmission par voie électronique génèrera des économies d'affranchissement du courrier.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

b) Avancement du personnel

Mme Marie-Laure MALEMANCHE accède à l'échelon 5 avec effet au 1er Mai 2012.

c) Projet de construction

Projet de lotissement de 9 pavillons sur le terrain SALESSE près du lotissement des Écoles.

Mr le Maire propose que la commune prenne à sa charge :

l'extension du réseau d'assainissement collectif sur le chemin rural et le goudronnage du chemin à la fin des travaux si le projet se concrétise.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

d) Mise à disposition de personnel

M. Serge BASTOUX doit effectuer des travaux de fauchage sur la commune de Sarliac pour un volume de 40 heures. Accord du Conseil municipal.

e) Fêtes et cérémonies

Sur demande du Trésorier, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer les commandes pour les achats (plaques, gerbes, ...) dans le cadre des fêtes et cérémonies.

f) Pot amical

Un pot amical sera offert au Stade Olympique Négrondais Football pour célébrer l'accession de l'équipe 1 en division supérieure.



La page de l'école

Vote des Incorruptibles Mardi 15 mai 2012













Pour voter, il faut avoir une carte d'électeur. Il faut d'abord prendre une enveloppe vide. Ensuite on va dans l'isoloir. On choisit le bulletin avec son livre préféré et on le met dedans. On met l'enveloppe dans l'urne. Il faut appuyer sur le bouton. On entend une clochette et on dit « A voté! ». On doit signer sur une feuille d'émargement à côté de notre prénom.

Quand tout le monde a voté, on fait le dépouillement. C'est quand on sort toutes les enveloppes de l'urne et qu'on regarde les bulletins pour savoir qui a gagné. On fait un trait à chaque fois qu'un livre a une voix. A la fin on compte les voix pour chaque livre.

C'est le livre "Lucie est partie" qui a gagné l'élection avec 9 voix devant "Si tous les éléphants s'appelaient Bertrand" et "Akiko la courageuse" 5 voix ; "Un grand monstre ne pleure pas" 4 voix et "Allez, au lit maman!" 3 voix.

Petite et Moyenne section

Rencontre littérature



Saint Jean de Côle Mardi 5 juin 2012

On a mis les colliers avec les prénoms et on a fait des groupes de couleur.

On a fait des activités : le parcours en échasses, le jeu de la cuillère, le jeu du loup, le Memory, les lancers de balles et le conte du Petit Chaperon Rouge en diapositives.

A midi, on a joué dans le parc du château en attendant que tous les enfants soient là.

On a pique-niqué dans l'herbe à côté du château.

L'après-midi, on a vu un spectacle qui s'appelait : « Capucine et le loup ». On a lu le conte qu'on a inventé avec les classes de Villars, Nantheuil et Saint Jean de Côle.

Petite et Moyenne section

CP et CE1

Le petit tour à vélo

On a vu le petit tour à vélo organisé par l'USEP. Ce sont des enfants du cycle 3 qui participent à ce tour (CE2, CM1, CM2). Pendant le petit tour on a pu visiter le lavoir et le puits de Négrondes qui était une étape pour les cyclistes. Dans le puits il y avait des algues. Nous avons encouragé les grands lorsqu'ils sont repartis.

Mailyss, Myléna et Emma

L'infirmière scolaire



L'infirmière scolaire est venue nous parler de l'hygiène des mains. C'est très important de se laver les mains parce qu'il y a des microbes dessus. Il faut se laver les mains avant de manger, avant de cuisiner, après être allé aux toilettes, après le jardinage ...

Elle nous a appris à nous laver les mains : il faut prendre du savon et de l'eau et il faut frotter entre les doigts, sur les paumes des mains, sur les mains, sur le pouce et le poignet, sous les ongles.

Les petits microbes se font emprisonner par la mousse et disparaissent dans l'évier.

Lucie C et Laura

La chorale



On a fait une chorale avec toute l'école et l'école de Ligueux. Le spectacle a eu lieu à 20 heures à la salle de La coquille. Le spectacle a débuté par les chants des cycles 1 et 2. Puis ce sont les Cycles 3 qui ont chanté à leur tour. A la fin, on a tous chanté "Grand manitou" et "La terre est si belle". Ce fut un très beau spectacle. Il y a même eu un rappel sur "Madame la Marquise".

Jules et Mathys

La rencontre USEP

La rencontre USEP consistait à apprendre à lire et à se repérer sur une carte. Ça s'appelle l'orientation. A la rencontre nous avons fait beaucoup de jeux : le jeu de l'étoile, les plots en folie, le rat d'égout, le parcours, la randonnée, le tri sélectif, les animaux de la ferme. En tout il y avait 7 jeux. Nous avons bien aimé.

Minam, Noé

La vie des associations



De retour de Corse

Le club de Négrondes vient de réaliser son grand voyage annuel en Corse. 94 personnes y ont participé et ont pu apprécier la beauté de cette île. Nous pensons déjà au prochain, ce sera une semaine en Irlande du 13 au 20 Juin 2013.

Les activités du club s'arrêtent en Juillet et Août.

Reprise le 6 Septembre avec la belote.

Les prochains rendez-vous pour les adhérents des clubs des Aînés Ruraux :

Mercredi 5 Septembre : Voyage à Mazeyrolles "journée romantique",

Jeudi 13 Septembre : dictée à Coulaures organisée par le secteur des Truffiers, **Mercredi 10 Octobre** : Grand rassemblement départemental à Bergerac sur le thème du carnaval,

Jeudi 25 octobre : Concours de belote organisé par le secteur des Truffiers au Change.

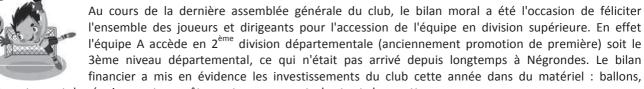
Les cours d'initiation informatique reprendront en Septembre, les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de

Ginette Camélias (05 53 55 24 25)

Pierre Pougeau, Président

S.O. Négrondes

Montée en 2^{ème} division



gourdes, etc. ... et des équipement : survêtements, coupe-vent, shorts et chaussettes.

Le nouveau bureau est le suivant:

- Présidents : Christophe Soulier et Éric Leborgne vice présidents: MM. Mortassagne et Porcherie.
- trésorier: M. Favard secrétaire: Mme Buczek.

L'Assemblée Générale s'est terminée par un apéritif offert par la commune représentée par M. le Maire qui en a profité pour féliciter le club et lui renouveler son soutien.

Tous ceux qui souhaiteraient rejoindre le club sont les bienvenus et peuvent joindre les dirigeants au 06 84 15 71 33 ou 06 17 97 15 03.

La reprise des entraînements est fixée au lundi 23 Juillet à 19h00 au stade Marcel Audebert, et ensuite les mercredi et vendredi durant l'été pour la préparation physique.

David Fleurat-Lessard



Fête de l'école et de la musique



Le samedi 16 juin, l'amicale laïque organisait pour la 5è année consécutive la soirée au profit de l'école. Après la kermesse de l'après-midi, organisée par les écoles de Ligueux et Négrondes, les enfants ont été réunis avec les enseignants place de la Poste pour démarrer la soirée en chansons apprises au cours de l'année scolaire.

Tout était réuni pour que cette manifestation soit réussie, un temps agréable, le monde et une ambiance musicale chaleureuse. Pour cela nous remercions le groupe de danse country "Dancers of the white wolf" qui a bien voulu renouveler sa présence bénévole pour animer le bal. Le bénéfice réalisé lors de cette soirée va permettre à l'amicale laïque de remettre un chèque d'environ 750 euros à l'école de Négrondes pour lui permettre de mener à bien tous ses projets pédagogiques au bénéfice de nos enfants.

Nous remercions les généreux sponsors pour la publication des affiches ainsi que toutes les personnes ayant participé au montage des structures et à l'organisation.

Les membres de l'association vous souhaitent de très bonnes vacances et vous donnent rendez-vous le vendredi 13 juillet lors du marché de nuit pour la retraite aux flambeaux qui précèdera le traditionnel feu d'artifice.

Katia Caballero

La vie des associations



Randonnée VTT

Le dimanche 23 septembre 2012, aura lieu la 2ème rando VTT des Cochons de la truffière de Négrondes, la section VTT de l'Amicale Laïque de Négrondes.

- Café offert avant le départ; Rando accessible à tous; Douches et station de lavage vélos.
- 1 rafraîchissement offert à l'arrivée.

L'édition 2012 comprendra:

- > 3 circuits VTT avec ravitaillement :- 23 km 33 km 50 km
- > 1 circuit VTT " Marcassins" accompagnés d'un adulte.
- > 1 circuit de randonnée pédestre 15 km avec ravitaillement.

Tarifs:

- VTT adultes : 7 €

- VTT accompagnateurs Marcassins : 3 €

Randonnée pédestre : 2 €Gratuit pour les Marcassins

<u>Le Bureau</u> : Président : Christophe Doublet – Secrétaire : Jérôme Camélias – Trésorier : Damien Gaborit – Membre du Bureau : J-Marc Ribière - Renseignements au 06 29 77 43 83 ou 06 17 90 21 43

Blog: http://lescochonsdelatruffiere.over-blog.com: pour les infos sur nos sorties du dimanche matin (lieu de départ et heure du rendez-vous).

Jean-Marc Ribière

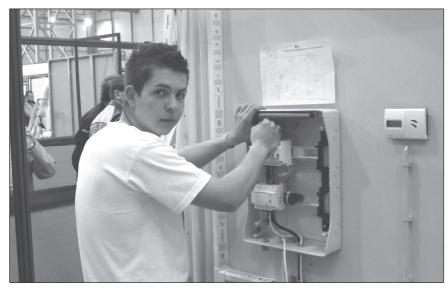
N.B. Les cours de yoga reprendront salle Sudreau, à 20 heures, à la mi-septembre 2012.

La bourse d'échanges de pièces détachées organisée par l'Amicale Laïque le 27 mai dernier

Bon à savoir



Concours Régional des Olympiades des Métiers



Quentin FOUREZ

MEDAILLE D'ARGENT AUX 42ème OLYMPIADES DES METIERS

Quentin FOUREZ apprenti dans l'entreprise EURL *E.P.C* située au Pouyet, suit une formation pour l'obtention du Brevet Professionnel "Installations et Equipements Electriques" à l'Espace Formation des Métiers, centre de formation d'apprentis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Aquitaine section Dordogne, situé à Boulazac.

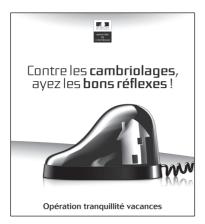
Après une première sélection départementale, Quentin a participé à la sélection régionale des 42^{ème} Olympiades des métiers à Bordeaux Lac le 22 et 23 mars 2012 et s'est brillamment illustré en se plaçant sur la 2^{ème} marche du podium.

Une réussite partagée qui souligne une nouvelle fois, l'engagement de chacun autour de la

valorisation des métiers. Cette médaille est l'aboutissement d'une rencontre riche autour d'un jeune : Maître d'apprentissage, famille, centre de formation, tous engagés dans un projet de formation.

Encouragé et accompagné dans son apprentissage, Quentin a su s'approprier les savoir-faire et faire vivre à cette occasion les valeurs de l'artisanat : qualité du travail, compétences et savoir-faire particuliers. Bravo et félicitations à ce jeune méritant.

Vacances, partir en toute tranquillité



Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Réseau d'eaux pluviales et réseau d'assainissement collectif



Ces deux réseaux d'évacuation des eaux pluviales ou des eaux usées ont été récemment obstrués à la suite de déversement d'huile de vidange (ou autre corps gras) nécessitant des opérations importantes de curage et de remise en état.

M. le Maire fait appel au civisme des habitants et au respect du règlement. Si de tels faits se renouvelaient, il se verrait dans l'obligation de déposer plainte auprès des services de gendarmerie.

Le logement communal septembre. Se renseigner en mairie.

de la Poste (Type 5 sur 2 niveaux), place Sudreau, sera libre à compter du mois de

Histoire ... Histoires

SPORTS

RUGBY/ PÉRIGORD-AGENAIS

Archives confiées par M^{me} LACAZE le Bourg

Négrondes : soixante ans déjà



De droite à gauche : Germain Pabot, Gabriel Piquet, Jean Chaminade, Marcel Audebert, Camille Brun, Georges Peytour, Roger Dussutour, Paul Bordas, Yvon Dubin, Georges Teyssandier, Jean Chateauraynaud, Charles Granchamp, Edouard Saumande, Jean Boutinaud, Florice Faure, Roger Condaminas, Marcel Peytour. Un document à conserver dans le grand livre du rugby négrondais (Reproduction Pierre Lavergne)

es Négrondais se souviennent. Au fond, il n'est pas tellement loin ce temps où les pionniers du rugby négrondais s'exprimaient balle en main dans les prés de chez Baspieras ou de chez Creuzet. Bigre! Soixante ans quand même! Certains sont toujours là, comme Fernand Grancoin qui a lui-même participé à ce rugby de la belle époque. Grâce à eux, nous avons pu retrouver tous

les noms de ceux qui portaient alors les couleurs négrondaises. Parmi eux, Jean-Marcel Audebert dont l'épouse a généreusement fait don du terrain récemment inauguré. Pierre Bordas, « l'ourson , pour ceux qui l'ont connu lorsqu'il évoluait au sein du pack du CA Périgourdin, a eu, pour sa part, la surprise de retrouver son père Paul Bordas sur cette photo qu'a bien voulu nous confier Mª Audebert. Bien connu dans les milieux de la pétanque négrondaise, dont il est un membre éminent, M. Dubin a pu, lui aussi, constater que son oncle Yvon Dubin était aussi bien présent dans le sport négrondais des années 20.

Sud-Ouest - du jeudi 26 mars 1987

Négrondes fête les 150 ans de la ligne Périgueux - Limoges

Des artistes et des collectionneurs de l'association Négrondes Loisirs et Culture ont célébré en septembre dernier les 150 âns de la ligne Périgueux - Limoges, inaugurée le 26 août 1861. Gérard Rebeyrol, des Collectionneurs du Bergeraçois, et Jean-Jacques Mespoulède, collectionneur indépendant de Périgueux, ont présenté leurs pièces rares sur le chemin de fer d'hier. Mériller Vapeur a fait circuler ses trains sur les circuits miniatures au 1/87. Elle a exposé le dépôt alsacien conçu par Sylvain Rémy et Philippe Pineaud, la gare de Niversac située sur la ligne Périgueux - Brive, la ligne des tacots à voie métrique reliant Périgueux à Coulounieix de Pascal Pau et les maquettes de matériel ferroviaire de Pascal Georgevail.

« Négrondes a dû batailler contre d'autres communes pour obtenir l'implantation d'une gare, explique Patrick Fleurat, président de Négrondes Loisirs et Culture. Chacune avait de bons arguments. Pour les 150 ans, nous nous devions de marquer le coup et un large public a répondu présent. »

Bernard CHUBILLEAU



Caractéristiques de la ligne

• Longueur : 98,990 km. • Rails à double champignon (36 kg le mètre) remplacés par du rail Vignole (50 kg le mètre). • A l'entrée de Limoges : trois viaducs dont deux de plus de 100 m de long traversent La Briance, le Rigouroux et la Vienne. • Le tunnel des Bénédictins long de 1,019 km débouche sur la gare de Limoges. • Ouvrages d'art remarquables : les passages souterrains de Thiviers (400 m de long) et du Tuquet-Douyéras (330 m). • La pierre des carrières de Chancelade, dans la banlieue de Périgueux, a servi à construire les gares, les quais et les ouvrages d'art. Ces carrières étaient desservies par un embranchement particulier.

la Vie du Rail nº 3336 NOV 2011

Dates à retenir



Calendrier de garde des pharmacies



3^{ème} trimestre 2012

6 juillet- 13 juillet	Sarliac/L'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25
13 juillet- 20 juillet	Cherveix-Cubas	POISSON- LEGRAIN	05 53 50 41 12
20 juillet- 27 juillet	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 07 81 25
27 juillet- 3 août	Sorges	VIDAL	05 5305 02 16
3 août- 10 août	Payzac	RE	05 53 52 70 19
10 août- 17 août	Savignac Les Eglises	GIRAUD	05 53 05 03 69
17 août- 24 août	Lanouaille	CHATENET	05 53 52 63 22
24 août- 31 août	Cubjac	SCHMITTER- LASTERNAS	05 53 05 30 17
31 août- 7 septembre	Excideuil	SERENA	05 53 62 40 09
7 septembre- 14 septembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23
14 sept- 21septembre	Corgnac/L'Isle	ALLESSANDRI	05 53 55 23 05
21 sept- 28 septembre	Génis	PERE	05 53 52 48 03
28 septembre- 5 octobre	Sarliac/L'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25
Les urgences sont d	assurées du vendredi à 1	.9 heures au vendredi suivant à	19 heures

Composez le **3237 (*)** ou <u>www.3237.fr</u> pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile. (*) Accessible 24h/24 – 0,34 €/min

Prochains rendez-vous

Vendredi 13 juillet : Marché de nuit organisé par le Comité des Fêtes avec le soutien de la Commune de Négrondes et de la Communauté de Communes du Pays Thibérien à partir de 18 heures, sur les places du bourg de Négrondes

À 22 heures 45 : Retraite aux flambeaux pui Grand feu d'artifice au Stade Audebert

Samedi 21 juillet : soirée "entrecôte" organisée par le Comité des fêtes Animation : Nathalie Legay Salle des fêtes Audebert à partir de 20 h.

<u>Dimanche 12 août</u>: <u>Vide-greniers</u> de l'Association de Chasse de Négrondes Route des Scieries et alentours

Emplacements gratuits - installation possible dès 7 h - <u>Ouverture de la vente à 9 heures</u>

<u>Renseignements</u>: 05 53 55 12 26 - Inscription impérative <u>avant le lundi 6 août</u>

Imprimés disponibles : Hôtel-restaurant "*Ô Temps de Vivre*" et Boulangerie Olivier

> Samedi 15 et dimanche 16 septembre : Journées européennes du patrimoine

Exposition peinture et créations artistiques salle Sudreau : 10 h à 12h 30 et 14 h à 18 h le dimanche

<u>Dimanche 23 septembre</u>: <u>Grande randonnée VTT</u> organisée par la section VTT de l'Amicale Laïque « Les Cochons » de Négrondes, départ 9 h précises - parking salle Audebert - inscriptions sur place - circuit pédestre également

> <u>Samedi 20 octobre</u> : <u>Repas dansant</u> organisé par le Comité des fêtes

Animation : *Select Music*Salle des fêtes Audebert à partir de 20 h.

Rappel : Marchés de nuit : 13 juillet à Négrondes - 10 août à Sorges - 17 août à Ligueux



Les visites gourmandes de la Maison du Foie Gras à Thiviers

Le Mardi matin à 10h - du 19 juin au 11 septembre - Tarifs : 10 €/adulte et 4€ <18 ans

Réservation conseillée : Office de Tourisme du Périgord Gourmand - 8 place du Maréchal Foch 24800 THIVIERS Tél : 05 53 55 12 50 - ot.thiviers@pays-thibérien.fr - www.officedetourismethiviers.com

Profitez du Marché de producteurs du mardi matin pour faire une pause gourmande à la Maison du Foie Gras. Une VISITE GUIDEE du musée vous sera proposée suivie d'une <u>DÉGUSTATION</u>.

On débute par le 2^{ème} étage imaginé en espace ludique.

Les enfants auront de quoi s'amuser avec des lectures enfantines sur le thème du canard, un jeu de l'oie géant... On poursuit avec l'histoire de l'oie depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Tous les secrets de l'élevage et de la confection des produits du terroir, dont le foie gras, sont également levés au fil de la visite.

Le premier étage vous apprend tout sur la production et la consommation de Foie Gras dans le monde, les avancées techniques et scientifiques de la filière, la recherche perpétuelle de la qualité optimale du produit. Vous découvrirez les conseils culinaires pour préparer, cuisiner et déguster au mieux votre foie gras. Ensuite, place à la démonstration de cuisine et à la dégustation de la recette du jour...



"LES P'TITS MONSTRES"

Accueil de Loisirs du Pays Thibérien

sur 2 sites : THIVIERS et SORGES - Transport assuré Le programme des animations de l'été est disponible en mairie

Réservation obligatoire une semaine à l'avance pour toute activité ou sortie Renseignements au 05 53 55 24 83 ou 06 85 59 86 90 Tarifs modulés en fonction du Quotient familial - Prestations CAF

Infos pratiques





MAIRIE de NÉGRONDES

Ouverture : lundi au vendredi : 9h – 12h 20

14h - 17h 30

Fermeture au public le mercredi après-midi

Tél. 05 53 55 30 20 fax : 05 53 55 30 21

mairie.negrondes@wanadoo.fr



La POSTE

 $\underline{\text{ouverture}}: \text{du } \underline{\text{lundi}} \text{ au vendredi}: 9 \text{ h à } 12 \text{h } 15$

(fermé l'après-midi) - samedi : 9 h 00 à 12 h

Tél. 05 53 55 22 22 **Départ du courrier** :

- Lundi au vendredi : 14 h 00 - Samedi : 12 heures

Enseignement:

Ecole Primaire: (R.P.I. Négrondes-Ligueux-Vaunac)

Accueil péri-scolaire (garderie) :

Matin: 7h 15 - 8h 50 - Soir: 16h 30 - 18h 30

Tél.: 05 53 55 30 24

Tél.: 05 53 55 30 23

Bibliothèque (salle de réunion de la mairie): permanence les 2ème et 4ème samedis du mois de 15 h. à 17 h.

Pour toute demande entre les permanences, s'adresser à Jean-Claude Ambert : tél. 05 53 52 28 14



Jean-Claude PINAULT, Conseiller général du canton de Savignac-les Églises tient une permanence à la mairie de **Négrondes** : le 3^{ème} mercredi de chaque mois, en matinée.

aquitaine	Départ	Arrivée		valables jusqu'au á Départ	Arrivée
	Négrondes	Périgueux		Négrondes	Limoges
undi	6h 54	7 h 16		6h 37	7h 37
au	13 h 39	14 h 04 (1)	lundi	13h 29	14h 23
vendredi	13h 46	14h 11	αu	13h 38	14h 30 (1)
	18 h 31	18h 57	vendredi	17h 54	18h 58 (2)
	19h 41	20h 04		22h 02	22h 55 (3)



Collecte des déchets ménagers

DECHETTERIES

THIVIERS

(Route de St Martin de Fressengeas) Tél.: 05.53.62.37.03 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi:

9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 (fermeture à 16h 30 le samedi)

Mardi: 13h 30 à 17h 30

MAYAC

(Déchetterie de Chardeuil) Tél.: 05.53.04.72.31

Mardi, mercredi et samedi : 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30

(fermeture à 16h 30 le samedi)
Fermé le jeudi, lundi matin et vendredi après-

jeudi, lundi matin et vendredi apro midi

MINI-DECHETTERIE

AGONAC

(à côté des ateliers municipaux)

Horaires d'ouverture :

Vendredi : 14h à 18h Samedi : 9h à 13h (Attention, pas de déchets électriques ou électroniques)

Pour connaître les modifications du calendrier de collecte en fonction des jours fériés

Téléphoner au 05 53 52 65 16 ou www.smctom-thiviers.fr

Ramassage effectué au porte-à-porte :

Collecte des déchets ménagers (sacs gris) : tous les jeudis

Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) : les lundis des semaines paires

Point tri : parking halle de marchandises, près de la gare